

## Vis cacher sur une voiture 1 ans plus tard

## Par ferry, le 27/04/2009 à 16:00

## Bonjour,

j'ai vendu il y a 11 mois une voiture a un particulier. aujourd hui il me dis qu'il y avais un vis cacher dans le volant et me demande la moitier des reparartions. Il m'a dis au telephone que son avocate lui avais demander qu'on s'arrange a lamiable.

Je voudrais savoir s'il es en droit de a demander la moitier des reparations ou si je suis en droit de reffuser de payer

merci d'avance de votre reponse